

## **Compte rendu de la séance du 16 février 2017**

Président : BOURDIER Christian

Secrétaire : BOUTY Patricia

Présents :

Monsieur Christian BOURDIER, Madame Jocelyne GIROUX, Madame Patricia BOUTY, Madame Jennifer PALMER, Madame Hélène WEIDIG, Madame Marie-Laure PORTIER-HERREYRE, Monsieur Jean-Paul LOUMEAU, Monsieur Morad SALMI

Excusés :

Monsieur William NAFZIGER, Monsieur Mathieu COMPOSTELLA

Absents :

Réprésentés :

### **Ordre du jour:**

- 1) Choix des entreprises pour les travaux de la salle polyvalente.
- 2) Questions diverses.

### **Choix des entreprises pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente ( DE 2017 009)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que l'appel d'offres pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente a été lancé, et il faut à ce jour choisir les entreprises qui vont réaliser les travaux.

La commune a reçu 53 offres pour les 12 lots du marché; il rappelle que c'est un marché à procédure adaptée.

Les offres ont été ouvertes et un tableau d'analyse des offres, utilisant les 3 critères pondérés est joint à cette délibération.

Toutes les offres et propositions sont reprises dans les tableaux d'analyse annexés à la présente délibération; ce dernier va permettre aux membres du conseil de choisir les entreprises.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

CHOISIT comme entreprise, après négociations:

- pour le lot 1 désamiantage: l'entreprise TROISEL avec un devis à 12 637€ HT, soit 15 164€ TTC.

- pour le lot 2 VRD clôtures: l'entreprise TMS avec un devis à 18 053€ HT, soit 21 663.60 € TTC.

- pour le lot 3 gros oeuvre: l'entreprise SAC avec un devis à 103 000€, soit 123 600€ TTC.

- pour le lot 4: ravalement enduit: l'entreprise SAC avec un devis à 16 000€ HT, soit 19 200€ TTC.

- pour le lot 5 charpente métallique: l'entreprise TROISEL avec un devis de 35 363€ HT, soit 42 435.60€ TTC.

- pour le lot 6 menuiseries extérieures, la SARL PASQUON avec un devis de 31 668€ HT, soit 38 001.60TTC.

- pour le lot 7 menuiseries bois, l'entreprise SOGEME avec un devis de 8 000€ HT, soit 9 600€ TTC.

- pour le lot 8 plâtrerie isolation, l'entreprise BAT IMM avec un devis de 31 500€ HT, soit 37 800€ TTC.

- pour le lot 9 carrelage faïence, la SARL BELLUZZO avec un devis de 20 989.20€, soit 25 187.04€ TTC.

- pour le lot 10 peintures, l'entreprise BAT IMM avec un devis de 6 500€ HT, soit 7 800€ TTC.

- pour le lot 11 électricité, la SARL LAVANDIER avec un devis à 33 264.70€ HT, soit 39 917.64€ TTC.

- pour le lot 12 plomberie, evntilation et chauffage, la SARL LAVANDIER avec un devis de 35 236.19€ HT, soit 42 283.43€ TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes d'engagements et ordres de services dans les délais prévus.

Un "lot" a été oublié: les 2 portes du local du sous-sol. Un devis de 2 100€ a été proposé par l'entreprise PASQUON

Après le choix des entreprises, il s'avère qu'il y a une plus-value de 12 614€ par rapport à l'estimation

Fin de la séance à 20h00.

Le Conseil Municipal

Le Maire